

Téléthon

4 ET 5 DECEMBRE 2009

AUREILHAN – SALLE LOELIA

Il est demandé un don d'un euro minimum pour chaque activité (plus si vous le souhaitez)

Gymnastique à LOELIA :

Semaine du 30/11 au 03/12 : cours ouverts à tous aux heures habituelles - vente de crêpes le jeudi 03

Vendredi 4 Décembre 2009

A partir de **16h30**, lâcher de ballons par les enfants de l'école avec le concours de l'APE, à la salle Loelia.
Vente de pâtisseries, crêpes, boissons.



Samedi 5 Décembre 2009

Départ de LOELIA :

De **8h à 12h00**, avec le concours de l'ASA, 2 parcours en plein air sont à votre disposition :
- une boucle de 2 km pouvant être parcourue à vélo, marche, roller, VTT ou course à pied
- une boucle de 8 km pouvant être parcourue à vélo, marche, roller, VTT ou course à pied
Chaque Km effectué rapporte des centimes d'euros à l'AFM

De **8h à 12h00** également salle LOELIA, vous pourrez pratiquer du vélo elliptique, du tapis de marche, vélo d'appartement ou home trainer

A **14h**, toujours au départ de LOELIA, marche avec l'AQVA

De **15 à 17h**, poney « Lous Chivaus », ticket à prendre à LOELIA



De **15h à 18h**, thé dansant avec animation de danse en ligne

A **21h**, concours de belote, inscription à partir de 20h, Venez nombreux participer au concours de belote organisé par la commission animation (filet garni, vin, coupes de cheveux ...)

Vente de crêpes, merveilles, gâteaux maison

A déguster sur place ou à emporter

Crêpes – Merveilles : 3€ la douzaine

Gâteaux maison : de 3€ à 4 €

En participant à la cuisson des crêpes (pâte fournie) qui seront vendues le vendredi et le samedi, vous pouvez aider notre action pour le Téléthon. Merci de vous inscrire.

Les personnes désireuses de faire des gâteaux peuvent les amener le samedi matin dans la salle Loelia

Dons : Une urne sera à votre disposition à LOELIA pour recueillir vos dons.

Tous les bénéfices seront intégralement reversés au Téléthon AFM

Contacts:

Mme DARMAILLAC Marie Madeleine 05.58.82.41.59

Mme DUMEN Christine 05.58.09.28.04

Mr PAJOT Jean-Jacques

05.58.82.41.34

Mr MATTE Jimmy

06.30.94.43.01

Numéro 8

L'Aureilhanais

Novembre 2009

Prochain n° : fin février 2010

Ouverture de la Mairie :

A compter du 1^{er} Janvier 2010, la mairie sera fermée au public tous les mercredis après-midi.

Le mot du maire :

Il y a des personnages qui bien que restant discrets contribuent activement à la vie de leur village. Vice-président puis président du comité des fêtes, il a fédéré les associations et les bénévoles à la construction de la Bergerie ; il a participé autant qu'il le pouvait aux animations de la commune et ne manquait pas une soirée des festivités estivales. Deux fois par jour, visite au lac pour promener le chien, observer ce qui s'y passe, ou discuter avec les chasseurs ... Salutations Jeannot.
Jean Fortinon décédé le 2 Octobre 2009.

Repas des aînés offert par le CCAS :

Le repas des aînés aura lieu le 23 Janvier 2010 à 12h00 dans la salle LOELIA. Les personnes qui ont 70 ans révolus et qui ne sont pas déjà inscrites sont priées de se faire connaître en mairie. Pour celles qui bénéficiaient de l'ancienne limite d'âge de 65 ans et qui étaient présentes au repas l'an dernier, resteront invitées. Le colis sera distribué le 23 Janvier de 10h à 12h dans l'entrée de la salle LOELIA aux personnes valides qui ne désirent pas participer au repas. Les membres du conseil d'administration porteront le colis aux personnes malades ou invalides la semaine suivante.

Transport scolaire :

Lors de la séance du 27 Octobre 2009, le conseil municipal a décidé de ne plus prendre en charge le transport scolaire des enfants aureilhanais habitants à moins de 3 Km du collège. Il a été constaté l'année scolaire précédente que bon nombre d'enfants ne prenaient pas le bus alors que la commune avait payé leur transport au Conseil Général. Il est important que les enfants qui aient le transport gratuit prennent – autant que possible – le bus pour se rendre au collège. Faute de participants, le Conseil Général pourrait bien faire comme la commune.

INSEE enquête :

L'INSEE réalise, entre octobre 2009 et janvier 2010, une enquête sur le patrimoine des ménages. Cette enquête a pour but de recueillir des données sur la composition du patrimoine sous différentes formes : patrimoine financier, immobilier et professionnel, endettement, ... Dans notre commune quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez

11 NOVEMBRE PLUVIEUX PUBLIC NOMBREUX.

C'est effectivement sous une pluie battante que le 91^{ème} anniversaire de la fin de la grande guerre fût célébré à Aureilhan, en présence de tous ses drapeaux la section UNC MIMIZAN AUREILHAN répondait à l'invitation de Madame le Maire. Après une très belle cérémonie, le traditionnel petit déjeuner pris à la salle LOELIA clôturait cette matinée du souvenir. Un grand merci à Madame le Maire, aux anciens combattants et à Monsieur Thierry FRISCHE vêtu d'un authentique uniforme de poilu. A l'année prochaine.

SYLVAIN LAGOUEYTE

Correspondant armée nation





ORDRE DU JOUR

Intégration du lotissement LOU BAGAN

Après les différentes délibérations prises visant à la mise en conformité du lotissement, ce dernier est intégré dans le domaine public.
Voté à l'unanimité

Participation communale au SYDEC

Une participation de 6184 € est demandée, cela concerne les candélabres pour l'éclairage public des abords de la salle Loelia.
Voté à l'unanimité

Rétrocession d'une concession au cimetière

Il s'agit de rétrocéder 2 emplacements au nouveau cimetière à 16 € le m2 moins (comme la réglementation l'oblige) la partie versée au CCAS. Il est compté 2 m2 par emplacement.
Voté à l'unanimité

Révision du schéma départemental des gens du voyage

En juillet 2000 un schéma avait été élaboré au niveau du Département. Une révision vient d'être effectuée pour réajustement, administrativement une délibération est demandée.
Vote à l'unanimité.

Achat de défibrillateurs cardiaques

La commune loue 2 défibrillateurs tous les étés pour la surveillance des plages. Madame le Maire propose d'adhérer au groupement d'achat organisé par l'Association des Maires afin de bénéficier d'une commande groupée de 1450 Euros par défibrillateur formation comprise.
Voté à l'unanimité

Taxe locale sur la Publicité (TLPE)

Les possibilités de publicité sur la commune étant réduites en raison du site inscrit prédominant, il n'y a pas lieu d'adopter cette taxe.
Voté à l'unanimité.

Transport scolaire

Voir article en première page

TENNIS CLUB D'AUREILHAN.

Un grand merci au journal de la Commune qui me donne l'opportunité de vous livrer quelques informations concernant la vie de notre club, au demeurant satisfaisante.

A cet effet, il me semble intéressant d'illustrer la santé de notre club en évoquant principalement le nombre de licenciés, l'école de tennis et les résultats sportifs.

Cette année nos effectifs ont sensiblement diminué : 57 licenciés pour l'année 2008 contre 51 licenciés cette année.

Ce fléchissement est dû sans doute à l'information erronée du départ de P.VINACUA toujours présent (responsable sportif) mais démissionnaire du mandat de président. De fait, l'école de tennis en a pâti.

Les jeunes se sont orientés vers d'autres disciplines sportives (butinage sportif) ou ont mis un terme à la pratique du tennis. Cela se traduit par une baisse significative des adhérents à l'école de tennis.

En effet, nous comptons une dizaine de jeunes en moins. Toutefois et avec la volonté affirmée d'augmenter nos «effectifs jeunes», nous dispensons cinq heures de cours : le samedi 10-12h et le mercredi 14-17h.

Les cours du mercredi après-midi sont assurés par Paulina JACH (titulaire d'un brevet d'Etat.) Ils concernent (les cours) tout autant les enfants que les adultes.

Il convient de noter que l'adhésion plus fréquente dans cette «catégorie adulte», consolide nos effectifs grâce notamment aux «nouveaux arrivants».

Nous sommes tout à fait réceptifs à l'enrichissement de notre réflexion en ce qui concerne le fonctionnement de l'école de tennis.

Toutes vos suggestions seront les bienvenues et plus particulièrement pour l'apprentissage et/ou l'entraînement tennistique des catégories adultes et adolescents...

La partie sportive a diminué cette année puisque nous n'avons inscrit aucune équipe jeunes en championnat des Landes par manque d'effectif !

Par contre, pour les équipes adultes, les filles ont fini à une excellente deuxième place en trophée d'hiver.

En coupe de printemps, elles terminent à la cinquième place, ce qui était prévisible compte tenu de l'arrivée d'une jeune

dans l'équipe, elle faisait sa deuxième saison.

Pour les hommes ils ont fini sixième de la poule en coupe d'hiver. En coupe de printemps, ils sont quatrièmes dans une poule beaucoup plus relevée que les années précédentes.

Si les résultats en équipe ne sont pas très bons, en revanche en individuel ils sont meilleurs...

Steven GRUE a fait encore cette année un très bon championnat des Landes, il en va de même pour Xavier LOUBATERES.

A propos du fonctionnement de notre club, notre préoccupation primordiale reste la fidélisation de nos membres, notamment des plus jeunes et pour ce faire nous nous employons à mettre en œuvre une prestation de qualité.

A ce titre, la structure dite « club house » mise à notre disposition autorise un meilleur accueil de nos membres et de nos visiteurs.

Toutefois, l'offre sportive locale est riche, diversifiée et donc concurrentielle, la versatilité du « public jeune » en est la conséquence...

Pour mieux vous informer, il faut préciser qu'il a été procédé à un renouvellement du bureau dont voici la composition :

Président : Alain Delanne ,
Vice-président : Jean-Pierre Rousselot,
Trésorière : Laurence Cousinet ,
Trésorière adjoint : Francine Cavalier,
Secrétaire : Sylvie Grue

Responsable de la commission sportive : Pascal Vinacua

Responsable de la commission des manifestations exceptionnelles : Pascale Delanne, Cécile Daury, Francine Cavalier, Jean Cavalier, Véronique Féménia.

Responsable de la commission équipement et maintenance : Franck Grué.

En ce qui concerne les tarifs ils restent inchangés de 20 euros pour les enfants à 35 euros pour les adultes.

En guise de conclusion je voudrais m'adresser à tous les adhérents existants ou potentiels et leur signifier qu'une association ne peut optimiser sa qualité de prestation que si chacun participe à son bon fonctionnement et que, au sens associatif, le fait d'adhérer emporte la contribution à atteindre, consolider, améliorer l'objet social.

Tout naturellement, je remercie tous les membres de notre association qui apportent leur aide précieuse et toutes les personnes et institutions qui nous soutiennent.

Le responsable sportif : Pascal Vinacua
Le Président
Alain Delanne

Le comité des fêtes organise le réveillon dont voici le menu

MENU DE LA SAINT SYLVESTRE 2009

Apéritif traditionnel offert.

Menu adulte : 52 €

Velouté de châtaigne au foie gras

*Terrine de pomme de terre et foie gras frais
Salade de mesclun en vinaigrette d'appétit*

*Pavé de sandre sur fondue de poireaux
Sauce crémeuse au chorizo*

Pavé de bœuf grillé, fondant de vitelotte aux éclats d'amande

Salade verte et l'assortiment du fromager

Pré-dessert

Dôme au chocolat noir et mandarine

Café

Menu enfant : 15 €

Velouté de châtaigne au foie gras

Pavé de bœuf grillé, fondant de vitelotte aux éclats d'amande

Dôme au chocolat noir et mandarine

*Une bouteille de vin rouge et une bouteille de vin blanc offertes pour quatre personnes.
Une coupe de champagne offerte par personne.*

Tourin offert au petit matin.

Réservation avant le 21 décembre 2009 aux :

05.58.07.46.95 06.70.44.10.73 06.88.76.70.00

Soirée animée par ALL-POP